

CTL du 19 janvier 2021

Déclaration liminaire

M le Président,

Tous les ans, à la même période, lors du comité technique local, la même histoire se répète. La Direction Générale (DG) annonce le nombre national d'emplois à faire disparaître. La direction décline ensuite pour la Seine saint Denis les suppressions d'emplois pour l'année.

L'alliance CFDT-CFTC refuse la banalisation de cette situation qui ne résout aucun des problèmes structurels de la France mais doit simplement permettre au budget de l'État d'être plus présentable. Peut-on encore parler de budget de l'État en 2021 avec la crise sanitaire qui s'éternise ?

L'alliance CFDT-CFTC refuse la spirale sans fin des réductions budgétaires et suppressions d'emplois.

Des moyens humains et matériels sont nécessaires au parfait accomplissement des missions de la DGFIP avec des conditions de travail dignes d'une administration experte dont la haute technicité est reconnue.

Dans un contexte de pandémie toujours très prégnant et angoissant, la DG dédaignant les difficultés rencontrées par les services et le surcroît de travail dû aux missions spécifiques de crise et au plan de relance, a choisi de continuer la mise en place de son nouveau réseau de proximité (NRP) et de ses relocalisations-concentrations. Le comité technique de réseau (CTR) du 21 décembre 2020 n'avait pour but que d'entériner une série de décisions déjà prises et concourant toutes à la réduction des moyens de la DGFIP et à la remise en cause de son réseau de proximité.

Fin 2003, les anciennes directions générales de la comptabilité publique (DGCP) et des impôts (DGI) comptaient 139 047 agents. Fin 2019, ils ne sont plus que 100 104 agents à exercer leurs missions au sein de la DGFIP.

Depuis des années se poursuivent à un rythme effréné les suppressions d'emplois d'abord à la DGCP et la DGI puis à la DGFIP, issue de leur fusion en 2008.

De 2008 à 2021, les lois de Finances initiales auront prévu une diminution de 29 327 ETP (Équivalent Temps Plein) pour le programme 156 « gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local » qui correspond depuis 2011 au périmètre de la seule DGFIP.

Pour 2021, 1792 suppressions d'emplois sont prévus au niveau national dont 41 pour la Seine Saint Denis, En 2022, 1600 ETP seront à nouveau supprimés. La DGFIP aura donc perdu plus de 39 000 ETP depuis 2001.

Alors même que notre ancien directeur général, M. Bruno PARENT, avait reconnu que les suppressions d'emplois n'étaient justifiées par aucun gain de productivité, la spirale infernale continue.

Sacrifiée au nom d'un impératif budgétaire qui se mord la queue, la DGFIP subit chaque année des réductions d'emplois qui l'empêchent d'accomplir pleinement l'ensemble de ses missions et réduisent d'autant les marges budgétaires. Cette folle cavalcade vers le précipice doit cesser !

La grande idée de nos énarques pour pallier le risque d'effondrement de la DGFIP par manque de personnel, c'est l'informatique. Mot magique qui résonne dans leurs discours comme un eldorado rassurant dans lequel ils placent tous leurs espoirs. Pour ce faire, ils annoncent des investissements supplémentaires en matière informatique.

Cependant, deux choses sont à relever. Tout d'abord, il ne s'agit là que d'investissements transitoires qui permettront de résorber une partie de la dette technique et d'assurer les aménagements nécessaires aux réformes structurelles en cours. Si des gains de productivité peuvent être espérés de ces évolutions, ils ont déjà été plus que largement hypothéqués depuis plusieurs années au travers de suppressions d'emplois.

Deuxième point fondamental, il ne s'agit pas d'un effort d'investissement mais d'un transfert budgétaire. Ce sont en fait les réductions d'emplois, par le double jeu de la diminution des effectifs et des départs en retraite, qui permettront de financer les investissements informatiques réalisés.

Pendant ce temps, les agents voient les tâches quotidiennes s'alourdir et la tension s'accroître. En outre, la fiabilité des outils informatiques, et en particulier du réseau, demeurent un écueil sur lequel s'échouent quotidiennement des milliers d'agents exaspérés.

Charges supplémentaires de travail pour absorber suppressions d'emplois et restructurations, dégradation des conditions de travail, montée en puissance de l'arbitraire dans la gestion des parcours et des carrières ; on pourrait s'attendre au moins à ce que la DG s'attarde pour récompenser des agents auxquelles elle demande beaucoup.

De ce côté là aussi, la même histoire se répète. Les agents paient de leurs efforts les réductions d'emplois et les investissements informatiques. Ils n'ont droit à aucune augmentation de leur rémunération, mis à part quelques primes ponctuelles, dérisoires et distribuées avec parcimonie à une partie seulement des agents.

Ce sera mieux les prochaines années avec l'autre grande idée de nos énarques, la mise en œuvre des lignes directrices de gestion. C'est l'affirmation de promotions au mérite pur, l'amoindrissement du critère ancienneté, la mise en place de marqueurs d'engagement professionnel, « faisceau d'indices » permettant de déceler les capacités du candidat à la promotion, la valorisation du parcours professionnel. Tous ces éléments vont améliorer les relations dans les services et contribuer à motiver les agents.

Ceux que veulent les agents, c'est un travail qui ait de l'intérêt et aussi de la visibilité et de la transparence en termes de carrière, de promotions et de mutations. Or, tout ce que la DG propose pour avenir à la majorité des agents, c'est la rupture conventionnelle au rabais.

L'alliance CFDT-CFTC refuse la spirale sans fin des réductions budgétaires et suppressions d'emplois. Des moyens humains et matériels sont nécessaires au parfait accomplissement des missions de la DGFIP avec des conditions de travail dignes d'une administration experte dont la haute technicité est reconnue.